

**Etaient présents** : Dominique Véret, Christian Mezzavilla, Annick Sauvain, Philippe Héritier, Martine Bugnot, Patricia Débarbouillé, Cécile Pagant, Stéphane Guigot, Laurent Villeret, Irène Lenoir.

**Excusés** : Mmes Mathilde Picavet, Martine Rocchi Caslani, Mrs Yves Chaudat, Vincent Rodier.  
Mr Yves Chaudat ayant donné pouvoir à Mr Laurent Villeret  
Mr Vincent Rodier ayant donné pouvoir à Mr Stéphane Guigot  
Mme Mathilde Picavet ayant donné pouvoir à Mme Annick Sauvain  
Mme Martine Rocchi Caslani ayant donné pouvoir à Mr Christian Mezzavilla

Madame Patricia Débarbouillé est nommée secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal approuve le Procès-Verbal de la séance en date du 10 avril 2024.

### **DELIBERATIONS**

#### **➤ CRÉATION D'UN EMPLOI PERMANENT EN CONTRAT A DURÉE INDÉTERMINÉE DE GÉRANTE D'AGENCE POSTALE**

Mr Laurent Villeret quitte la salle du Conseil Municipal.

Le Maire explique au Conseil Municipal la situation de Madame Sandra Villeret, gérante de l'agence postale communale, dont le Contrat à Durée Déterminée arrive à terme le 21 mai 2024. Aussi, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide la création d'un emploi permanent, contrat à durée indéterminée, de gérante d'agence postale communale à compter du 22 mai 2024 à raison de 17H50 hebdomadaire. Un nouveau contrat sera donc établi entre la commune de Corgoloin et Madame Sandra Villeret.

#### **➤ PARTICIPATION DES COMMUNES EXTÉRIEURES AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES ÉCOLES PUBLIQUES – ANNEE SCOLAIRE 2023/2024**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la Commune accueille des enfants d'autres communes dans les écoles maternelles et primaires.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

-Fixe, à l'unanimité à 1 083.83€ par élève (coût moyen maternelle/élémentaire), la participation des communes extérieures aux frais de fonctionnement des écoles publiques, pour l'année scolaire 2023/2024

-Précise que cette participation ne sera pas demandée aux communes pour lesquelles un accord de réciprocité est passé

#### **➤ REDEVANCE D'OCCUPATION DOMAINE PUBLIC SICECO 2024**

Le Maire informe le Conseil Municipal que la commune percevra la somme de 263€ en 2014, au titre de la redevance d'occupation du domaine public due par ENEDIS.

#### **\*TRAVAUX GRDF AUTOUR DE L'ÉGLISE**

Mr Christian Mezzavilla explique à l'assemblée que l'ancienne chaudière a été définitivement enlevée au pied de l'église. Des travaux de terrassement pour le renouvellement du réseau gaz et ces branchements associés Place de la Mairie – Rue de la Gare pour GRDF auront lieu du 17 juin au 5 juillet 2024. Un arrêté du Maire sera pris pour réglementer la circulation pendant ces travaux réalisés par la SCUB.

Des devis seront demandés à des entreprises pour le changement des gouttières de l'église car il y a des infiltrations dans la voûte.

#### **\*SICECO – intervention de Mr Philippe HÉRITIER**

Eclairage Public : concernant la rénovation de 2 lampes « Chemin de Boncourt-la-Ronce », le SICECO a établi un nouveau devis revu à la baisse, ne prenant plus en compte l'armoire et ses connexions, remplacées récemment. Seuls 1 339.39€ resteront à la charge de la commune. Le massif devant l'entreprise Jodel Route Départementale 974 a été remplacé.

#### **\* INFORMATIONS DU MAIRE**

- VVF ne poursuit pas le projet au Château de Cussigny. La pré-ZAD sera caduque par elle-même. Le château pourra être mis à la vente.
- Projet Hudson zone artisanale : Le Maire informe que l'UDAP (Unités Départementales de l'Architecture et du Patrimoine) a émis un avis défavorable lors de sa consultation. La réponse à la consultation des Climats de Bourgogne est attendue. Une enquête publique aura lieu du 10 juin au 9 juillet 2024. Martine Bugnot suggère d'écrire un courrier à la Sénatrice par rapport à la zone artisanale.
- Le Conseil Départemental pilote une large étude de valorisation paysagère de la Route des Grands Crus dans la perspective des 90 ans, en 2027. Une réunion sur le programme d'actions et les perspectives d'aménagement de la RD974 s'est tenue le 29 avril 2024. Le Maire en explique les grandes lignes. Le Conseil Municipal sera informé de l'avancée de ce projet.
- La Conférence des Maires s'est tenue le 23 avril 2024 à Nuits-Saint-Georges. Le Maire présente au Conseil Municipal les différents points abordés :
  - . Présentation du Réseau Elu Rural Relais de l'Egalité (EREE) qui concerne les violences intra familiales. Madame Martine Bugnot se porte volontaire pour assister à une 1<sup>ère</sup> rencontre le 14 mai prochain. Il faudra un élu référent au sein de la commune.
  - . Implication de la Communauté de Communes dans l'étape du contre la montre du Tour de France du 5 juillet 2024.
  - . Passage de la Flamme Olympique
  - . Le personnel du Cinéma Nuiton ne sera pas repris par la Communauté de Communes.
  - . Mise en place d'une période test de fonctionnement d'une plate-forme de covoiturage sur le territoire communautaire (BlaBlaCar) à partir du 1<sup>er</sup> juin 2024 et gratuit pour les passagers.

#### **\*TOURS DE GARDE DES ELECTIONS EUROPEENNES DU 9 JUIN 2024**

Le Conseil Municipal établit une ébauche des tours de garde des Elections Européennes du 9 juin 2024, ébauche qui sera envoyée à chaque conseiller.

#### **\*DIVERS**

- Passage des voitures anciennes du 11<sup>e</sup> Rallye des Bicylindres le 20 mai 2024 sur les routes de notre commune de Magny-les-Villers D2 pour la direction de Argilly, D 2 Moux, Antilly
- Invitation à l'Assemblée Générale du CAUE du 17 mai 2024.
- Les parents d'élèves envoient un courrier à l'Inspection Académique pour appuyer une ouverture d'une classe face à l'augmentation des effectifs de l'école maternelle. Il est demandé au Maire d'adresser un courrier dans ce sens.
- Mr Christian Mezzavilla parle de l'exposition ViniBD à Nuits-Saint-Georges les 25 et 26 mai prochain.
- Mr Stéphane Guigot émet l'idée de repeindre les tags sur le mur derrière la salle Vigot.
- Mme Patricia Débarbouillé pose la question sur la recherche d'un groupe de musique pour la fête du 21 juin.
- Discussion sur la question des toilettes lors du marché.

Fin de la séance : 19H30